

GRAND CONSEIL

Question Denis Grandjean

QA 3354.10

Téléalarme pour les personnes âgées, à mobilité réduite et vivant seules dans leur domicile dans notre canton de Fribourg

DSAS

18.11.2010

L'aide aux personnes âgées, à mobilité réduite et vivant seules doit toujours être améliorée avec le vieillissement de la population afin que ces personnes puissent rester le plus longtemps possible dans leurs meubles dans les meilleures conditions.

Le système d'alarme (téléalarme) est un des moyens permettant d'assurer plus de sécurité à domicile et de rassurer ces personnes seules. Ce système fonctionne s'il y a au minimum 3 répondants qui donnent de leur disponibilité afin de contrôler l'état de santé lors d'un déclenchement de l'alarme à la centrale. Les personnes n'ayant pas de répondant (famille ou voisins) ne peuvent pas bénéficier de ce système d'alarme à domicile. De plus, parfois ces personnes bénéficient d'un tuteur. Ce dernier qui effectue déjà un super travail ne peut pas se mettre répondant pour la téléalarme surtout s'il a de nombreux pupilles. Il y a lieu de prendre en compte également la mobilité professionnelle qui éloigne souvent les enfants de leurs parents âgés. Le fait que les voisins préfèrent, parfois, ne pas entrer en matière afin d'éviter tout tracasseries.

Du point de vue financier, une personne qui peut rester à son domicile au lieu de vivre dans un home permet à l'Etat et aux communes d'effectuer plusieurs dizaines de milliers de francs d'économie par an.

Mes questions:

1. Quelle est la situation et l'organisation dans les cantons de Vaud et de Genève qui doivent présenter des problèmes similaires et même plus importants dans de grandes villes?
2. Dans ce cadre, l'Etat envisage-t-il d'unifier dans notre canton un service qui permette de suppléer au manque de répondants pour la téléalarme?
3. Afin de ne pas créer un nouveau service d'aide avec centrale d'alarme à domicile agissant 24 heures sur 24, ne pourrait-il pas y avoir une collaboration avec les services des ambulances en ayant une personne qui puisse répondre à ces appels en se déplaçant avec une voiture? Cette personne pourrait être 2ème répondant et ayant la clé de l'appartement, cela permettrait de ne pas déplacer plusieurs services lors d'un problème à domicile.

(Sig.) Denis Grandjean, député